



Besançon, le 25 mai 2011

Madame la Directrice,

Le mardi 24 mai 2011, l'intersyndicale a organisé des heures d'information à l'attention des agents de la DDT.

A l'issue de celles-ci, en raison de la dégradation du contexte de travail ne permettant pas à chacun d'assumer sereinement ses missions, du manque de considération dont l'État fait montre à l'égard de ses agents notamment par sa politique salariale (gel du point d'indice annoncé jusqu'en 2012), de la crainte pesant sur les conditions d'emploi et du risque de mobilité forcée, les personnels rassemblés ont décidé d'appeler l'ensemble du personnel au boycottage de SALSA jusqu'à une date indéterminée. Ils précisent que l'action pourrait évoluer vers des formes plus radicales, si nécessité.

Nous vous demandons de bien vouloir en prendre note et d'en informer les chefs de services afin qu'aucune pression, menace ou sanction ne soit effectuée individuellement sur les agents.

Le dernier volet de la R.G.P.P., nommé RH 2013, consistant à redéployer plus de 10 000 postes au sein du MEEDTL d'ici 2013 aura des incidences dommageables sur les conditions de travail et de vie de beaucoup d'entre nous puisque les postes supprimés ne seront pas équivalents en nombre à ceux concernés par les départs en retraite.

Les arbitrages de la zone de gouvernance régionale sont en cours. Or nous disposons d'informations plus que succinctes sur cette réflexion, à la différence de certains départements où les partenaires syndicaux lui sont largement associés.

Nous vous demandons donc que nous soient présentés les éléments précis présidant à la déclinaison locale des postes à redéployer en D.D.T. 25 lors du prochain CTP.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos meilleurs sentiments .

Pour le Syndicat CFDT

Pour le Syndicat FO

Pour le syndicat UNSA

Pour le Syndicat CGT

Marie-France GIBEY

Vincent BARBIER

Olivier LONGERON

Élisabeth ROY

Copie à :

Monsieur le Préfet de la région Franche-Comté, Préfet du Doubs.

Monsieur le Directeur de DREAL Franche-Comté

Madame la Ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et de la mer

Monsieur le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire